

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES PROCÉDURES D'ADMISSION DANS LE CFPEAST POUR LES CANDIDATS INTERNATIONAUX

Étapes pour effectuer votre demande :

- 1- Un code permanent temporaire est nécessaire pour effectuer l'inscription.
🔗 **Cliquez ici** afin de générer ce code. (www.admissionfp.com/code-temporaire)
- 2- Choisissez votre programme en visitant le site Internet admissionFP.com et complétez le formulaire d'inscription en ligne à l'aide de votre code permanent temporaire en y joignant numérisations ou photos claires :
 - Certificat ou acte de naissance original avec le nom des parents et passeport;
 - Évaluation comparative de vos études si possible (MIFI);
 - Diplômes et relevés de notes en couleurs (versions originales seulement, les copies conformes ne seront pas acceptées et l'admission sera refusée). Si les relevés de notes et diplômes ne sont pas en français ou en anglais, joindre en plus de ceux-ci les documents traduits.
- 3- Effectuez le paiement de 11,70 \$ d'inscription à la plateforme.
- 4- Pour l'ouverture et le traitement de votre dossier, un paiement de 250 \$ est demandé (voir la section « paiement » du présent document pour les modalités).

Note : *Tous les documents originaux seront demandés à votre arrivée au Québec. L'inscription sera annulée en cas de non-conformité, de falsification (document frauduleux) ou en l'absence de ceux-ci. La candidature sera analysée seulement lorsque tous les documents demandés et le paiement de 250 \$ seront en possession du service d'admission. Ce paiement est non remboursable.*

À la suite de votre inscription :

Une lettre d'acceptation conditionnelle sera remise par courriel dans un délai de deux (2) à douze (12) semaines ouvrables afin de permettre d'entreprendre les démarches subséquentes, soit :

- Certificat d'acceptation du Québec (CAQ);
- Permis d'étude;
- Permis de travail.

Il est fortement recommandé de faire la demande d'admission au moins six (6) mois avant le début de la formation afin d'avoir tous les documents à temps.

Le service des admissions se réserve le droit de transférer une demande dans une autre cohorte si le délai de traitement est jugé trop court. Il est de votre responsabilité de faire parvenir les documents d'immigration dès réception ou d'aviser de leur réception imminente. Tous les documents doivent être en possession du CFPEAST au minimum deux (2) semaines avant la date prévue d'entrée en formation. Aucune place n'est réservée ou garantie tant que tous les documents d'immigration et diplômes originaux ne sont pas en possession du service d'admission.

Droits de scolarité :

Les droits de scolarité n'incluent pas les coûts liés au matériel pédagogique obligatoire. Un paiement correspondant à au moins 25 % du total des droits de scolarité doit être effectué avant le début de la formation. Une entente de paiement est possible pour le solde restant, sous accord avec la Direction. De plus, un montant de 250 \$ pour les frais d'analyse et d'ouverture de dossier est requis, ainsi qu'un montant de 11,70 \$ pour l'inscription à la plateforme admissionFP.com. Ces montants sont non remboursables.

Paiement :

Faire parvenir une traite bancaire ou un chèque certifié par la poste, au nom du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, ou effectuer le paiement par carte de crédit en communiquant au 450 743-1285, poste 4200. La demande ne sera pas traitée avant la réception du paiement de 250 \$.

Report de date :

En cas de report de votre entrée pour une date ultérieure, quelle que soit la raison, il est nécessaire d'informer le service d'admission par courriel à l'adresse suivante : sarca@cssst.gouv.qc.ca, au moins 2 semaines avant la date prévue d'entrée en formation. Sans cela, l'inscription sera annulée. Si les délais ne sont pas respectés, une réinscription complète sera nécessaire et les frais d'ouverture de dossier de 250 \$ et d'inscription à la plateforme admissionFP.com de 11,70 \$ devront être payés à nouveau.

Candidats de nationalité française :

Pour tous les programmes, les droits de scolarité pour les citoyens français (preuve de citoyenneté valide exigée) sont assujettis à l'entente France-Québec. Le montant selon le DEP sera exigé en dollars canadiens seulement et le paiement devra être effectué avant le premier cours. L'exemption s'applique pour les frais d'ouverture de dossier de 250 \$, mais l'inscription à la plateforme admissionFP.com de 11,70 \$ demeure.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site suivant : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements sur le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et sur les frais de subsistance annuels requis pour votre séjour.

Merci de votre attention.

La direction du service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
du Centre de services scolaire Sorel-Tracy

LISTE DES PROGRAMMES ADMISSIBLES AUX CANDIDATS INTERNATIONAUX ET FRAIS DE SCOLARITÉ :

À noter que les frais de scolarité sont indiqués sous réserve de modification.

- Adjoint administratif (2325 heures) : 29 116 \$
- Coiffure (1455 heures) : 20 053 \$
- Comptabilité (1350 heures) : 17 232 \$
- Électromécanique (1800 heures) : 31 375 \$
- Infographie (1800 heures) : 25 021 \$
- Mécanique industrielle (1800 heures) : 29 591 \$
- Santé, assistance et soins infirmiers (1800 heures) : 49 916 \$**
- Secrétariat (1485 heures) : 18 387 \$
- Soudage-assemblage (1800 heures) : 32 958 \$
- Usinage (1800 heures) : 33 308 \$

*** Pour ce programme exceptionnellement, vos documents scolaires doivent prouver que vos études ont été effectuées entièrement en français ou en anglais (Test de langue refusé).*